

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 04549

Numéro SIREN : 509 600 987

Nom ou dénomination : A. K. DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2021 sous le numéro de dépôt 26788

AK DISTRIBUTION

8 GRAND RUE 13002 MARSEILLE

Liasse 21 IS RN

① **BILAN — ACTIF**

DGFIP N° 2050-SD 2021

Présentation obligatoire (article 22 A du décret n° 2017-1335 du 21 septembre 2017)

Désignation de l'entreprise		AK DISTRIBUTION		E 1 2 1	
Adresse de l'entreprise		8 GRAND RUE 13002 MARSEILLE		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2 1	
Numéro SIRET *		5 0 2 6 0 0 9 8 7 0 0 0 2 8		Néant ☐	

		Exercice N clos le 13/11/21			
		Doté	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement	CA	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	18 220
		Fonds communs de placement	AH	AI	138 294
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
		Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	46 339
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	176 129
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	552 591
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations		BB	BC		
ACTIF CIRCULANT *	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Pcets	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	132 573	
	TOTAL (II)		BJ	793 279	692 546
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	7 752
En cours de production de biens		BN	BO		
En cours de production de services		BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
Marchandises		BT	BU	163 625	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	85 375	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	BY	76 937	
Autres créances (3)		BZ	CA	59 653	
Capital souscrit et appelé, non versé		CH	CC		
CREANCES *		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	432 351	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	54 350	
	TOTAL (III)		CJ	880 043	380 043
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CV		
Pertes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif *		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 365 868	1 572 589	

Remises (1) Dont droit subit		(2) Indicateur d'un actif circulant ou financier		CP	(3) Post à plus d'un an		CR
Liberté de réserve de trésorerie *	Immobilisation			Stocks		Créances	

* Dans le tableau ci-dessus, les données sont à compléter pour l'exercice clos le 31/12/21.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2021

Désignation de l'entreprise		AK DISTRIBUTION		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 51 000)	DA	51 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 100		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	380 261		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	239 226		
	Subventions d'investissement	DJ	47 526		
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (II)	DL	723 113		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	259 916		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	406 011		
	Dettes fiscales et sociales	DY	179 514		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	4 036			
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	849 476		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 572 500		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	665 526			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	127			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AK DISTRIBUTION		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	4 848	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 848	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 911	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 911	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 937	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	86 861	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)				HL	5 937 315	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 698 089	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	239 226	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières			HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont { Crédit bail mobilier *			HP	
		{ Crédit bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 126
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6			A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7			A8	
	(7)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Bannière N	
	AMENDES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
FAUX BILLETS				1 831		
AG2R / EFFORT CONST				80		
					4 848	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Bannière N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AK DISTRIBUTION		Néant ☐		
		Exercice (3)				
		France	Exportations et livraisons intra-communautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 896 944	FD	FC	5 896 944
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	2 617	FH	FI	2 617
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 899 561	FK	FL	5 899 561
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	24 789
	Repuses sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	3 792
	Autres produits (1) (11)				FQ	4 325
	Total des produits d'exploitation (2) (1)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	3 971 253
	Variation de stock (marchandises)*				FT	12 199
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	45 818
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(875)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	675 335
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	30 364
	Salaires et traitements *				FY	633 906
	Charges sociales (10)				FZ	162 245
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions			GA	67 884
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	6 960	
	Total des charges d'exploitation (4) (11)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)					GG	327 379
Résultat courant	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Repuses sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR	4 229
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	4 229
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(4 229)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	323 150

(FIEI) IV/015 - 0000 (tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire annexe
23-A du Code général
des impôts

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2021

Désignation de l'entreprise : AK DISTRIBUTION										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		
		TOTAL I				CZ		D8		D9		
		TOTAL II				KD		KE		KF		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					KD		156 514		KE		
	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	153 047	KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	177 668	KT		KU	3 771	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	828 610	KW		KX	2 693	
		Matériel de transport *				KY	180	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	30 770	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		1 190 275		LO		
										LP		
									6 464			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés					JP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV		
	TOTAL IV					LQ		132 573		LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG		1 479 361		OH		6 464	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						par le total à des pertes ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					IO		LV		156 514		
	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG	153 047	MH	153 047	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	181 438	MK	181 438	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM	831 303	MN	831 303	
		Matériel de transport				IV		MP	180	MQ	180	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	30 770	MT	30 770	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG		NH		
										1 196 739		
									NI			
									1 196 739			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		
	Autres participations					I0		OX		OY		
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		
	TOTAL IV					I3		NJ		NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK		OL		1 485 825	
									OM		1 485 825	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AK DISTRIBUTION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGF/P N° 2055 SD 2021

Désignation de l'entreprise : AK DISTRIBUTIONNéant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Prais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	18 220	PF		PG		PH	18 220
Terrains			PJ		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	38 687	PW	7 652	PX		PY	46 339
Installations techniques, matériel et outillage industriel			PZ	158 777	QA	17 352	QB		QC	176 129
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	481 305	QE	42 281	QF		QG	523 585
	Matériel de transport		QH	180	QI		QJ		QK	180
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	28 227	QM	599	QN		QO	28 826
corporelles			QP		QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	707 175	QV	67 884	QW		QX	775 059
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			UN	725 395	UP	67 884	UQ		UR	793 279

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	N0		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S4		
Inst. techniques mat. et outillage	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T2		
		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V5		
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X1		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NI4				NI0	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NI	NU	NV	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW				Total général non venant (NW - NY)			NZ		
Total général venant (NS + NT + NU)		NY									
Total général non venant (NW - NY)											

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étalet				Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations				SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptable - Janvier 2021 - Etat préliminaire

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AK DISTRIBUTION		Néant ☐		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	1 666	6U	1 666	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	1 666	TY	1 666	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 666	UB	1 666	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploration	UE	UF	1 666		
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables, janvier 2021 : Etat séparé.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AK DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières	UT	UV	
	Clients douteux ou litigieux	VA	3 018	
	Autres créances clients	UX	73 918	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 290	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	4 888	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	19 539
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	1 027
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	31 908	
	Charges constatées d'avance	VS	54 350	
	TOTAUX		VT	323 512
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	
	CADRE B		ÉTAT DES DETTES	
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	127	
	à plus d'1 an à l'origine	VH	259 789	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	406 011	
Personnel et comptes rattachés		8C	55 421	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	92 811	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	26 534	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 338	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	409	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 036	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	849 476	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	35 405	
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire

AGE Experts-complables janvier 2021 : Etat préparatoire

Désignation de l'entreprise AK DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	67 959
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2021

Formulaire obligatoire l'article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : AK DISTRIBUTION										Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	1	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	174 683		Dividendes		ZD	264						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE	174 420						
	TOTAL I	OF	174 684		Report à nouveau		ZF							
										TOTAL II		ZH	174 684	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7									YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	6 956			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8									YQ	241 443			
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	111 689			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	18 284			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES									ST	296 964			
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	675 335			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	17 873			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS									YZ	12 491			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									YX	30 364			
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	459 669			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	470 099			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *									QB	622 871			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									QS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%			
	- Numéro de centre agréé * NP									- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 34 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL									
			Plus-values à 10 % JM		Imputations JC									
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO									
			Plus-values à 10 % JP		Imputations JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AK DISTRIBUTION						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)	
(7)	(8)	(9)	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	(10)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis (A), 208 C et 210 E du CGI.

DGFiP N° 2059-B-SD 2021

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **AK DISTRIBUTION** Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ²

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 25,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ³

¹ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
² Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme rattachées au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme rattachées au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

formulaire obligatoire
(article 55A du Code
général des impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AK DISTRIBUTION		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2021

16

Désignation de l'entreprise: **AK DISTRIBUTION** Néant ☐ *

Exercice ouvert le: **01012020** et clos le: **31122020** Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * : YP 26,00

Dont apprentis YF

Dont handicapés YG

Effectifs affectés à l'activité artisanale RL

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises OA 5 899 561

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées OK

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante OL

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges OT

TOTAL 1 OX 5 899 561

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) OH 4 325

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation OE

Subventions d'exploitation reçues OF 24 789

Variation positive des stocks OD

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée OI

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation XT

TOTAL 2 OM 29 114

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats ON 4 087 166

Variation négative des stocks OQ 11 324

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances OR 398 559

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois OS

Taxes déductibles de la valeur ajoutée OZ

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) OW 6 960

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée OU

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois OG

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante OY

TOTAL 3 OJ 4 504 009

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) OG 1 424 666

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF) SA 1 424 666

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV ☒ X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois) GX 5 899 561 Effectifs au sens de la CVAE * EY 26,00

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) HX

Période de référence GY 0 1 / 0 1 / 2 0 2 0 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 0

Date de cessation HR / / / / / / / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.J.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 5 0 9 6 0 0 9 8 7 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AK DISTRIBUTION

ADRESSE (voie) 8 GRAND RUE

CODE POSTAL 13002

VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 51000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.R.L. Dénomination KASKASS
 N° SIREN (si société établie en France) 423452085 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 51000
 Adresse : N° 8 Voie GRAND RUE
 Code Postal 13002 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 39 de l'ann. III au C.G.1.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122020

N° SIRET

5 0 9 6 0 0 9 8 7 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AK DISTRIBUTION

ADRESSE (voie)

8 GRAND RUE

CODE POSTAL

13002

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

SAGE Expert-comptables Janvier 2021 - En préparation

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		N° 2065-SD 2021	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le 01/01/2020		et clos le 31/12/2020	
Régime simplifié d'imposition		Régime réel normal ☒	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
AK DISTRIBUTION 8 GRAND RUE 13002 MARSEILLE SIRET 5 0 9 6 0 0 9 8 7 0 0 0 2 9		Mét : akaskassian@wanadoo.fr Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante:			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET:			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées:		Si vous avez changé d'activité, cochez la case:	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 31 % Bénéfice imposable à 15 %		Bénéfice imposable à 28 % 280 798 Déficit 36 120 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values PV à long terme imposables à 15 % PV à long terme imposables à 19 % Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 % PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐ Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre ☐ 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée:			
Nom / Adresse		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre ☐ Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe:			
Nom / Adresse		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Oui ☒ Non ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé:			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise-comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CGALA ESPACE VALENTINE BAT C 1, MONTEE DE ST-MENET 13011 MARSEILLE Tél: 0491430423		Tél:	
OGA/OMGA ☐ Visiteur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visiteur conventionné:		Date: 03052021 Lieu: MARSEILLE	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visiteur conventionné:		Qualité et nom du signataire: Gérant Alain KASKASSIAN	
Signature:		Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire:			

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat précomptable

AK DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 51 000 euros
Siège social : 8 Grand Rue - 19/21 Rue de la République
8/10 rue du Chevalier Roze
13002 MARSEILLE
509 600 987 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un et le,
Le 30 juin,
A 16 heures,

La société LUMAR, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 47 000 euros, ayant son siège social 3, boulevard de l'Avenir, 13012 MARSEILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 510 566 433 RCS MARSEILLE, représentée par son président Monsieur Luc MARCAINI,

Associée unique de la société AK DISTRIBUTION,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, LUMAR, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes,.

La société LUMAR, associée unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

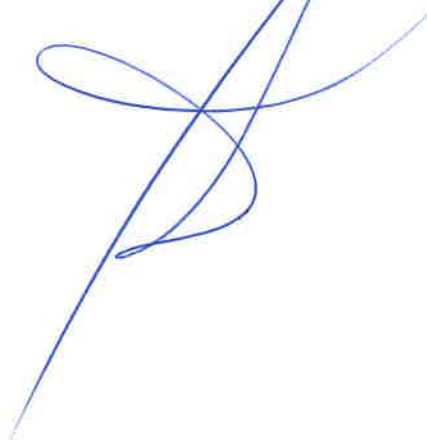
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la SAS LUMAR
Monsieur Luc MARCAINI

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long diagonal stroke, positioned below the printed name.

AK DISTRIBUTION

SAS au capital de 51.000 euros

**19/21 Rue de la République 8 Grand-Rue
8/10 rue du Chevalier Roze
13002 MARSEILLE**

* * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**

A l'actionnaire unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AK DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



MARSEILLE LE 3 JUIN 2021

GHAZARIAN Christophe
Commissaire aux comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	18 220	18 220			
Fonds commercial	138 294		138 294	138 294	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	153 047	46 339	106 707	114 360	- 7 653
Installations techniques, matériel et outillage industriels	181 438	176 129	5 309	18 891	- 13 582
Autres immobilisations corporelles	862 253	552 591	309 662	349 849	- 40 187
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	132 573		132 573	132 573	
TOTAL (I)	1 485 825	793 279	692 546	753 966	- 61 420
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	7 752		7 752	6 877	875
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	163 625		163 625	175 824	- 12 199
Avances et acomptes versés sur commandes	85 375		85 375	66 580	18 795
Clients et comptes rattachés	76 937		76 937	95 878	- 18 941
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 314		3 314	5 636	- 2 322
. Personnel	2 290		2 290	9 310	- 7 020
. Organismes sociaux	4 888		4 888	344	4 544
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 539		19 539	15 513	4 026
. Autres	29 621		29 621	31 046	- 1 425
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	432 351		432 351	279 710	152 641
Charges constatées d'avance	54 350		54 350	54 967	- 617
TOTAL (II)	880 043		880 043	741 684	138 359
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 365 868	793 279	1 572 589	1 495 650	76 939

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 51 000 Euros)	51 000	51 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	5 100	5 100	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	380 261	379 997	264
Report à nouveau	0	1	- 1
Résultat de l'exercice	239 226	174 683	64 543
Subventions d'investissement	47 526	66 556	- 19 030
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	723 113	677 337	45 776
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	259 789	295 232	- 35 443
. Découverts, concours bancaires	127	130	- 3
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	406 011	344 318	61 693
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	55 421	66 112	- 10 691
. Organismes sociaux	92 811	81 297	11 514
. Etat, impôts sur les bénéfices	26 534	20 262	6 272
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 338	1 135	3 203
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	409	5 962	- 5 553
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 036	3 865	171
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	849 476	818 313	31 163
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 572 589	1 495 650	76 939

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	5 896 944		5 896 944	6 197 572	- 300 628
Production vendue biens					-4,85
Production vendue services	2 617		2 617	2 331	286
					12,27
Chiffres d'affaires Nets	5 899 561		5 899 561	6 199 903	- 300 342
					-4,84
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues			24 789	25 004	- 215
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			3 792	-2 980	6 772
Autres produits			4 325	5 349	- 1 024
					-19,14
Total des produits d'exploitation			5 932 467	6 227 276	- 294 809
					-4,73
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 971 253	4 259 565	- 288 312
Variation de stock (marchandises)			12 199	-9 088	21 287
					234,23
Achats de matières premières et autres approvisionnements			45 818	53 134	- 7 316
					-13,77
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements			-875	-2 198	1 323
					60,19
Autres achats et charges externes			675 335	668 309	7 026
					1,05
Impôts, taxes et versements assimilés			30 364	33 310	- 2 946
					-8,84
Salaires et traitements			633 906	694 594	- 60 688
					-8,74
Charges sociales			162 245	186 990	- 24 745
					-13,23
Dotations aux amortissements sur immobilisations			67 884	94 465	- 26 581
					-28,14
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant				827	- 827
					-100
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			6 960	2 905	4 055
					139,59
Total des charges d'exploitation			5 605 089	5 982 813	- 377 724
					-6,31
RESULTAT EXPLOITATION			327 379	244 463	82 916
					33,92
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			4 229	5 011	- 782
					-15,61
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			4 229	5 011	- 782
					-15,61
RESULTAT FINANCIER			-4 229	-5 011	782
					15,61
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			323 150	239 452	83 698
					34,95

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 848		4 848	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	4 848		4 848	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 911	3 474	- 1 563	-44,99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	1 911	3 474	- 1 563	-44,99
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 937	-3 474	6 411	184,54
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	86 861	61 294	25 567	41,71
Total des Produits	5 937 315	6 227 276	- 289 961	-4,66
Total des charges	5 698 089	6 052 593	- 354 504	-5,86
RESULTAT NET	239 226	174 683	64 543	36,95
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 572 588,87 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 239 225,85 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

Annexes 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 138 294 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	138 294		138 294	%
TOTAL	138 294		138 294	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 485 825 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	156 514			156 514
Immobilisations corporelles	1 190 275	6 464		1 196 739
Immobilisations financières	132 573			132 573
TOTAL	1 479 361	6 464		1 485 825

Amortissements et provisions d'actif = 793 279 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 220			18 220
Immobilisations corporelles	707 175	67 884		775 059
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	725 395	67 884		793 279

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	18 220	18 220	0	de 1 à 3 ans
Fonds commercial	18 294	0	18 294	Non amortiss.
Fonds commercial comptoir vian	120 000	0	120 000	Non amortiss.
Installations aménagements con	153 047	46 339	106 707	20 ans
Matériel et outillage	181 438	176 129	5 309	de 3 à 6 ans
Inst.agenc.divers	831 303	523 585	307 718	de 5 à 20 ans
Matériel de transport	180	180	0	3 ans
Mat bureau infor	27 894	25 949	1 945	de 3 à 5 ans
Mobilier	2 877	2 877	0	5 ans
TOTAL	1 353 252	793 279	559 973	

Etat des créances = 323 512 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	132 573		132 573
Actif circulant & charges d'avance	190 939	190 939	
TOTAL	323 512	190 939	132 573

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	1 666		1 666		
Comptes financiers					
TOTAL	1 666		1 666		

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 916 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 916
Disponibilités	
TOTAL	5 916

Charges constatées d'avance = 54 350 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2021 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 51 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	51000	1,00	51 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	51000	1,00	51 000

Etat des dettes = 849 476 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	259 916	75 966	183 950	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	406 011	406 011		
Dettes fiscales & sociales	179 514	179 514		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 036	4 036		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	849 476	665 526	183 950	

Charges à payer par postes du bilan = 99 682 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	406
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	30 908
Dettes fiscales & sociales	68 368
Autres dettes	
TOTAL	99 682

Annexes 2021 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*****Autres informations relatives au compte de résultat***

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2021 (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 030
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	6 030

Annexes 2021 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 916 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org soc produits a recevoir(43870000)	4 888
Etats produits a recevoir(44870000)	1 027
TOTAL	5 916

Charges constatées d'avance = 54 350 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d avance(48600000)	54 350
TOTAL	54 350

Charges à payer = 99 682 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus(16884000)	279
Interets courus a payer(51860000)	127
TOTAL	406

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(40810000)	30 908
TOTAL	30 908

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov p/cp salaires(42820000)	54 034
Provision charges s/cp(43820000)	13 925
Formation prof a payer(44862000)	208
Taxes diverses(44867000)	201
TOTAL	68 368

Annexes 2021 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	51 000	51 000	51 000	51 000	51 000
b) Nombre d'actions émises	51 000	51 000	51 000	51 000	51 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 899 561	6 199 903	6 207 445	6 343 696	6 161 614
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	392 305	331 269	321 972	435 965	386 444
c) Impôt sur les bénéfices	86 861	61 294	40 856	76 802	71 047
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	305 444	269 975	281 116	359 163	315 397
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	239 226	174 683	169 910	238 201	201 896
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	6	5	6	7	6
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	5	3	3	5	4
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	26	27	29	26	21
b) Montant de la masse salariale	633 906	694 594	631 452	656 974	622 799
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	162 245	186 990	220 835	236 664	222 043